

# Maison de l'Education des Loisirs et de la Culture (MELC)



Vous pouvez y trouver tous les services qui étaient basés dans les locaux de l'ancienne mairie-annexe située derrière le centre commercial de la Louvière.

Le service des Régies, auprès duquel tous les utilisateurs des services publics peuvent se rendre pour régler leurs factures ou faire calculer leur quotient familial.

Le service Scolaire et vie associative pour procéder à l'inscription des enfants à l'école ou se renseigner sur les dispositifs offerts aux associations. Pour l'accueil du public on notera aussi la présence du CCAS (Centre communal d'action sociale) dans les locaux.

La MELC permet d'accueillir les jeunes parents qui souhaitent trouver un mode de garde à Courdimanche et qui sont reçus en rendez-vous PCPE (Point conseil Petite enfance). Ce sont donc, vous l'aurez compris, tous les services à la population (nous pourrions citer aussi le service Culture et Seniors, ou jeunesse et périscolaire) qui sont réunis dans un seul et même lieu offrant une excellente qualité d'accueil.

## La MELC c'est aussi...

Un pôle associatif. Il était très attendu par les associations et offre à la fois confort d'utilisation et possibilité de développement des activités. Ce pôle est composé d'une salle de danse de 160 m<sup>2</sup> avec une grande baie vitrée ouverte sur l'arrière du bâtiment.

Elle est entièrement équipée pour accueillir la discipline : parquet, barres, miroirs, vestiaires (en tout près de 300 m<sup>2</sup>). Au rez-de-chaussée, c'est le pôle Arts et Musiques qui permet aux associations de Courdimanche - et notamment à celle du conservatoire - de bénéficier de salles équipées pour les activités (installation de panneaux acoustiques permettant une bonne qualité sonore et une meilleure isolation par exemple). On y trouve neuf salles aux dimensions et aux usages variés : musicaux, artistiques (avec une salle d'art), ou simplement pour organiser des réunions.

## Le fruit d'un partenariat

Pour Courdimanche, le défi était de rattraper un retard flagrant en infrastructures. Aujourd'hui, avec l'arrivée de la MELC, c'est chose en partie faite. Avec un montant de 4 500 000 €, la Ville à elle seule n'aurait pas pu supporter un tel investissement. La réalisation a donc été possible grâce au soutien de l'État et du Conseil général (pour 28% du coût global), mais surtout de la Communauté d'agglomération. Elle assume plus de la moitié du coût (52%) aux côtés de la ville qui, avec une participation de 750 000 €, couvre un peu moins de 20% de la construction.

## Un bâtiment économe

Le projet architectural a été sélectionné en 2011 pour sa qualité d'intégration urbaine et le respect du cahier des charges en terme d'économies d'énergie, mais aussi de coût de fonctionnement. Le bâtiment répond aux normes BBC (bâtiment basse consommation).

Plusieurs éléments lui permettent d'y prétendre : la conception bioclimatique (orientation, traitement en façades vitrées, etc.), l'isolation thermique (avec un bardage en bois de mélèze très isolant), un chauffage (de l'air et de l'eau) produit par des pompes à chaleur, une gestion optimisée de la lumière avec des scénarios lumineux prééglés pour chaque espace et des ampoules basse consommation.



## Coordonnées

MELC  
64 boulevard des chasseurs  
95800

Courdimanche  
01 30 27 30 90  
Infos pratiques

## **Liste des services**

- Actions citoyennes et solidaires
- Régies
- Culture et animation
- Archives
- Enfance-jeunesse
- Petite enfance
- Centre communal d'action sociale
- Scolaire et vie associative

## **Horaires d'ouverture du Pôle des services**

- Lundi : 13h45 - 17h45
- Mardi : 8h45 - 12h / 13h45 - 17h45
- Mercredi : 8h45 - 12h / 14h - 17h
- Jeudi : 13h45 - 17h45
- Vendredi : 8h45 - 12h / 13h45 - 17h45

Contact

### **Pôle des services**

Tél. 01 30 27 30 90